

Politique. Le PS se prépare. Bruno Lucas brigue la municipalité de St-Céré et Jean Launay le conseil général.

Jean Launay ne craint pas le cumul des mandats

Convaincus que l'investissement des militants dans les récentes campagnes présidentielles et législatives de l'année écoulée et les idées qui avaient été développées lors de cette intense activité militante, verraient un jour prochain leur mérite reconnu, Bruno Lucas, Danielle Comte et Jean Launay ont adressé leurs vœux pour 2008 devant une centaine de personnes, samedi, à Saint-Laurent-les-Tours.

Candidat déclaré aux municipales de Saint-Céré, Bruno Lucas a fustigé «l'absence de politique sociale» sur sa ville et «le peu de cas fait des situations de précarité tant au travail qu'en matière de logement, de culture ou de service à la personne, de l'équipe sortante». Alertant sur les projets de «dissémination de caméras de surveillance, de lotissements haut de gamme ou de zones industrielles en entrée immédiate de la ville», il a regretté que la MJC soit «si peu accueillante aux jeunes».

La campagne a donc débuté ce soir-là, avec l'appel «au retour de Saint-Céré dans la logique des politiques départementales, son ouverture à de nouveaux investissements et la création d'une Maison pour Tous».

Bruno Lucas a annoncé que l'enquête réalisée auprès de la population sera son deuxième public le



La gauche convoite le pays de Saint-Céré et croit en ses chances.

d'une réunion le vendredi 18 janvier à 20h30, à l'Auditorium.

Quant à Jean Launay, il a annoncé officiellement sa candidature au conseil général, dans le canton de Saint-Céré, justifiant celle-ci au nom des complémentarités intercommunales à développer, «pour faire réussir les politiques territoriales qui du Pays au Département démontrent une cohérence d'ensemble». Il a rejeté d'emblée l'accusation de cumul des mandats qui pourrait lui être

opposée en ce qui concerne des niveaux différents de compétence. Et il s'est interrogé sur ce que serait «la situation d'un seul homme cumulant, sur un même territoire, les fonctions de maire, de président de l'Intercommunalité et de conseiller général...»

Il s'est ensuite attaché à illustrer ce qui, pour sa part, du rôle de législateur à celui d' élu local, lui semble «un gage d'efficacité à mettre en œuvre un projet au service du territoire et des hommes et des femmes qui y vivent».

En termes de politique de l'eau, il a rappelé la mise en œuvre au travers du Symage2, l'aménagement du territoire pour ce qui concerne les services et le développement économique, de renforcement de la solidarité départementale en matières sociale, scolaire et de santé.

Rappelant les liens politiques qui l'unissaient aux deux précédents orateurs, il a présenté Marie-José Gonzalès, adjointe au maire de Saint-Laurent, également présente, comme sa suppléante dans ce mandat.